

# Formation Continue des tuteurs



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

### DIPLÔME VISE

Les tuteurs des futurs éducateurs sportifs doivent, régulièrement se mettre à jour du fait de l'évolution des attendus du diplôme et des habilitations donnés par le ministère en charge de la certification.

Cette formation permet de leur apporter toutes les connaissances nécessaires à la réalisation de leur fonction de tuteurs

### PUBLIC & PERIODICITE

- Tous les tuteurs et maître de stage dans le champ des APS
- Formation mise en place annuellement.

Les années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi).

Diplômes	Diplôme d'état dans le champ du sport
Durée	8 heures
Programme	1 journée : MAINTIEN DES ACQUIS = mise à jour des compétences



## CONTENUS DE LA FORMATION

### LES CONTENUS

Cette formation continue vous apportera les compétences nécessaires pour accompagner un stagiaire dans le champ du sport (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS).

### LES COMPETENCES VISÉES

1. Être capable de maîtriser les attendus de l'organisme certificateur
2. Être capable de mobiliser ses connaissances afin d'accompagner au mieux un stagiaire dans sa montée en compétence
3. Être capable de mobiliser les nouvelles techniques pédagogiques, afin d'optimiser la progression des stagiaires
4. Comprendre les attentes administratives des Organismes de Formation (OF).



## ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) Bretagne a été habilité pour dispenser cette formation.

## DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRE DE FORMATION

<b>Volume horaire total</b>	<b>8 Heures</b>
Détails du parcours individualisé du candidat	En centre

FC des tuteurs et maitre de stage	Volumes horaires Face à Face	Volumes horaires FOAD	Volumes horaires Alternance
1. Être capable de maîtriser les attendus de l'organisme certificateur	2 h	0 h	0
2. Être capable de mobiliser ses connaissances afin d'accompagner au mieux un stagiaire dans sa montée en compétence	2 h	0 h	0
3. Être capable de mobiliser les nouvelles techniques pédagogiques, afin d'optimiser la progression des stagiaires	2 h	0 h	0
4. Comprendre les attentes administratives des Organismes de Formation (OF).	2 h		
<b>Total général</b>	<b>8 heures</b>	<b>0 heure</b>	<b>0 heure</b>

## HORAIRES DE FORMATION

Journée type : 9h00 à 18h00

## EMPLOIS DU TEMPS PREVISIONNEL DE LA FORMATION

Mardi 02 Avril 2024	
Matin 9h00 – 11h00	Les attendus de l'OF
11h00 – 13h00	La montée en compétence des stagiaires
Déjeuné 13h00 - 14h00	En commun
Après Midi 14h00 – 16h00	Les nouvelles approches péda
16h00 – 18h00	Les attentes administratives
Diné 19h00 – 20h30	

## SESSIONS DE FORMATION

Formation en groupes limités à 20 stagiaires.

## LIEUX DE LA FORMATION

### Salles de formation

Ligue de Bretagne de Natation 9 Rue Léo Lagrange 35131 Chartres de Bretagne



## MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative.

La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels. La formation est personnalisée** et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

1. Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
2. Pratique en bassin
3. Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
4. Recadrage et actions de remédiation
5. Travaux collaboratifs en sous-groupes

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.

### MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique).  
Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

#### Salle de cours

1. Salles de cours accessibles aux personnes handicapées.
2. Vidéo projecteur
3. Tableau papier
4. Connexion internet

#### Supports pédagogiques

1. Exercices pratiques – Photocopies - présentation Powerpoint - supports multimédias – manuels pédagogiques et techniques
2. Matériel de secourisme

### MODALITÉS DE SUIVI DE LA FORMATION

1. Utilisation de bilans de fin de formation : entre le stagiaire et l'ERFAN
2. Attestation de présence
3. Tableau de suivi des stagiaires en formation en centre (présentiel, comportement, compétences)
4. Chaque candidat à la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.



## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

1. A réception du dossier, le candidat est susceptible d'être convoqué à la ERFAN Bretagne, afin d'échanger sur les aménagements à considérer. Le directeur régional rend ensuite sa décision par rapport aux aménagements d'épreuves/de formation sollicités. Ce dernier dispose, par ailleurs, d'un délai nécessaire pour fonder sa décision.
2. En dernier lieu, la décision du directeur régional est notifiée par courriel au candidat ainsi qu'à l'organisme de formation chargé de mettre en place les aménagements accordés

## € TARIFS ET FINANCEMENTS

### TARIFS

Prise en charge dans le cadre d'une action collective avec l'OPCO

Statut du candidat	Coût total de la formation	Détails de la tarification		Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	
FC des tuteurs	750€			0€ (action collective)

Les frais annexes correspondent aux repas et à l'hébergement

Les autres frais (déplacements, frais personnel, etc.) seront à la charge des stagiaires (peuvent aussi être pris en partie en charge par les OPCO).

### FINANCEMENTS

Tableau des financements possibles fourni à titre indicatif.

#### Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi ?

[Contrat d'apprentissage](#)

[Contrat de professionnalisation](#)

[CPF / CEC](#)

[CPF de Transition Professionnelle](#)

[PEC - Parcours Emploi Compétences](#)

[PEC Sésame](#)

PRIC et Programme Collectif Régional Qualifiant

[Aides Individuelles à la Formation](#)

✓ [AGEFIPH](#)

✓ Autofinancement

#### Vous êtes salarié ?

[PRO A - Promotion par alternance](#) - OPCO

[CPF de transition professionnelle](#)

✓ Plan de Développement des Compétences

✓ Action individuelle - OPCO

FNE

✓ Autofinancement



## CONTACTS

### RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Référent pédagogique	GUERIN Mathieu	Tel : 06.71.19.24.58	Mail : erfanbretagne@gmail.com
Référent administratif	LE BIAN Claudia	Tel : 02.99.67.03.58	Mail : com.bretagne.natation@wanadoo.fr
Référent FOAD	GUERIN Mathieu	Tel : 06.71.19.24.58	Mail : erfanbretagne@gmail.com
Référent PSH	GUERIN Mathieu	Tel : 06.71.19.24.58	Mail : erfanbretagne@gmail.com



## INDICATEURS DE RÉSULTATS

Session	Nombre d'apprenants	Taux d'abandon	Satisfaction Organisation de la formation	Conformité du programme réalisée avec le prévisionnel	Taux de satisfaction des stagiaires
Session N-1					
			1 <sup>ère</sup> session		